

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**

-----  
**DIRECTION GENERALE DU CONSEIL  
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE  
ET DES BOURSES**

**BURKINA FASO**  
**La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons**

-----  
Ouagadougou, le **18 MARS 2025**

## **QUOTA MIXTE CYCLE INGENIEUR**

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,  
les candidats dont les noms suivent sont  
attributaires de la bourse nationale pour des  
études de cycle ingénieur dans les universités  
publiques du Burkina Faso au titre  
de l'année académique 2024-2025**

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,  
les candidats dont les noms suivent sont attributaires de  
la bourse nationale pour des études de cycle ingénieur  
dans les universités publiques du Burkina Faso au titre  
de l'année académique 2024-2025**

**UNIVERSITES PRIVEES**

**AGRICULTURE**

N°	INE	Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'études	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. Gle	Etudes envisagées	Etablissement accueil	Décision du CNBES du 10/03/2025
1	N00359720201	NOULA	Aimé	31/12/2003	M	Institut Polytechnique Africain	Agriculture	BAC+2	16,09	16,59	16,45	16,05	16,30	Sciences Agronomiques	Université Daniel Ouezzin COULIBALY	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Sciences Agronomiques au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
2	N00096320221	OUEDRAOGO	YACOUBA	31/12/1999	M	Institut Polytechnique Africain	Agriculture	BAC+2	14,91	14,15	14,25	16,73	15,01	Sciences Agronomiques	Université Daniel Ouezzin COULIBALY	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Sciences Agronomiques au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.

## INGENIERIE, INDUSTRIES DE TRANSFORMATION ET PRODUCTION

N°	INE	Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'études	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. Gle	Etudes envisagées	Etablissement accueil	Décision du CNBES du 10/03/2025
3	N03778520201	KORSAGA	Wendpanga Elie	25/12/1999	M	École Supérieur des Techniques Avancées	Électromécanique	Brevet de Technicien Supérieur d'Etat	17,1	17,9	16	13,01	16,00	Génie mécanique	École Polytechnique de Ouagadougou	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Génie mécanique au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
4	N00620820211	BANDE	Aïdara Isaac	31/10/2002	M	Institut Supérieur de Génie Électrique	Électricité Industrielle	DTS	16,56	15,27	15,05	15,05	15,48	Génie Informatique	École Polytechnique de Ouagadougou	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Génie Informatique au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.

# UNIVERSITES PUBLIQUES

## NIVEAU BAC +2

### AGRICULTURE

N°	INE	Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'études	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. Gle	Etudes envisagées	Etablissement accueil	Décision du CNBES du 10/03/2025
5	N02096320221	OUEDRAOGO	Soumaïla	30/06/2002	M	Centre Universitaire de Ziniaré	Production et Santé Animale	Bac+2	14,72	15,84	14,69	15,23	15,12	Sciences Agronomiques	Université Daniel Ouezzin COULIBALY	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Sciences Agronomiques au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
6	N01137020211	TINDREBEOGO	Oumarou	31/12/2001	M	Université Joseph KI-ZERBO	Production et Santé Animale	Attestation de BAC+2	13,62	14,28	15,17	15,18	14,56	Élevage	Université Nazi BONI	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Élevage au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
7	N04313920211	YAMEOGO	Didier	20/05/2000	M	Université Daniel Ouezzin COULIBALY	Sciences biologiques	BAC+2	13,55	14,82	14,2	14,7	14,32	Sciences agronomiques	Université Daniel Ouezzin COULIBALY	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Sciences Agronomiques au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.

N°	INE	Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'études	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. Gle	Etudes envisagées	Etablissement accueil	Décision du CNBES du 10/03/2025
8	N00759820212	BOUDA	Tienwendé Elisabeth	16/08/2002	F	Centre Universitaire de Manga	Agro-Sylvo-Pastorale	Bac+2	14,28	15,48	14,73	12,42	14,23	Sciences Agronomiques	Université Daniel Ouezzin COULIBAY	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Sciences Agronomiques au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
9	N05566420212	LOMPO	Clarisse	12/11/2002	F	Université Daniel Ouezzin COULIBAY	Sciences biologiques	Bac+2	13,53	14,83	14,91	13,42	14,17	Sciences agronomiques	Université Daniel Ouezzin COULIBAY	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Sciences Agronomiques au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
10	N00063920211	MINOUNGOU	Wendenso ngda Josaphat	30/10/2002	M	Centre universitaire de Tenkodogo	Production et santé animale	BAC+2	13,28	13,35	13,58	14,46	13,67	Sciences Agronomiques	Université Daniel Ouezzin COULIBAY	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Sciences Agronomiques au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
11	N02548120211	TRAORE	Gnada Ibrahim	27/04/2001	M	Université Daniel Ouezzin COULIBAY	Sciences Biologiques	BAC+2	12,23	14,33	14,1	13,69	13,59	Sciences Agronomiques	Université Daniel Ouezzin COULIBAY	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Sciences Agronomiques au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
12	N02639120201	SAVADOGO	Pingwendé Ousmane	01/11/2001	M	Université Nazi BONI	Sciences biologiques appliquées	Attestation de niveau bac+2	12,58	13,88	13,22	14,64	13,58	Élevage	Université NAZI BONI	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Elevage au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.

N°	INE	Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'études	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. Gle	Etudes envisagées	Etablissement accueil	Décision du CNBES du 10/03/2025
13	N01717920211	PORGO	Ouzairou	31/12/2000	M	Centre universitaire de Manga	Agro-Sylvo-Pastorale	Licence 2	13,38	13,13	14,02	13,47	13,50	Sciences agronomiques	Université Daniel Ouezzin COULIBAY (UDOC)	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Sciences Agronomiques au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
14	N00980120221	SAWADOGO	Oumarou	12/07/2003	M	Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles de Bobo Dioulasso	BCPST	Attestation de niveau bac + 2	13,2	14,46	11,62	12,59	12,9675	Environnement, Eaux et Forêts	Université Nazi BONI	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Environnement, Eaux et Forêts au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
15	N00736320222	ILBOUDO	Sonia	15/01/2003	F	CPGE MENAPLN	BCPST	Attestation de niveau Bac+2	13,03	12,27	13,4	13,03	12,9325	Agronomie	Université Nazi BONI	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Agronomie au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
16	E02718220191	SAWADOGO	Abdou-rasmane	19/09/1998	M	Université Norbert ZONGO	Sciences de la vie et de la terre	BAC+2	11,9	12,05	11,52	12,72	12,05	Sciences Agronomies	Université Daniel Ouezzin COULIBALY	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Sciences Agronomiques au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.

## SCIENCES

N°	INE	Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'études	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. Gle	Etudes envisagées	Etablissement accueil	Décision du CNBES du 10/03/2025
17	N01261020222	KINDA	Balguissa beldo	16/02/2004	F	Centre universitaire de ziniaré	Production végétale et agronomie	BAC+2	13,87	12,68	13,61	12,89	13,26	Gestion intégrée de l'environnement	Université Daniel Ouezzin COULIBALY	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Sciences de l'Environnement et du Développement Rural au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.

## NIVEAU BAC +3

### AGRICULTURE

N°	INE	Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'études	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. S5	Moy. S6	Moy. Gle	Etudes envisagées	Etablissement accueil	Décision du CNBES du 10/03/2025
18	N01917920201	TASSEMBEDO	Kiswendsid Chaabane Awal	07/10/2002	M	Centre Universitaire de Tenkodogo	Production et santé animale	Licence professionnelle	13,73	12,51	13,81	14,17	15,22	16,05	13,56	Sciences Agronomiques	Université Daniel Ouezzin COULIBALY	Oui si inscrit en Ingéniorat 1 en Sciences Agronomiques au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.

## SCIENCES SOCIALES, COMMERCE ET DROIT

	INE	Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'études	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. S5	Moy. S6	Moy. Gle	Etudes envisagées	Etablissement accueil	Décision du CNBES du 10/03/2025
19	N01973520181	OUEDRAOGO	Salif	31/12/1999	M	Université Norbert ZONGO	Sciences économiques et de Gestion	Licence	14,82	11,55	12,83	15,07	14.19	13.33	13,57	Statistiques-économie	Université Joseph KI-ZERBO	Oui si inscrit en Ingénieur 1 en Statistiques-économie au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
20	N03462620181	BARRO	Yacouba	31/12/1999	M	Université Nazi BONI	Sciences économiques et de Gestion	Licence	10,59	12,1	14,28	16,5	15.63	13.1	13,37	Statistique Économie	Université Joseph KI-ZERBO	Oui si inscrit en Ingénieur 1 en Statistiques-économie au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.

Arrêté la présente liste à vingt (20) noms

NB :

- l'attribution des bourses s'est faite sur la base des filières prioritaires et sur la base des moyennes de tous les semestres du cycle ingénieur (S1, S2, S3, S10) ;
- l'attribution de la bourse pour des études dans une filière choisie est définitive, tout changement de filière entraîne systématiquement la déchéance de la bourse ;
- la bourse nationale n'est pas cumulable à une autre bourse .

P/le Ministre, Président de la CNBES  
P/O le Conseiller Technique



**Pr Jean Célestin KY**

Chevalier de l'Ordre de l'Etaton  
Chevalier de l'Ordre du Mérite